



FLASH BOURSIER

OUF, LA RÉFORME FISCALE EST PASSÉE AU SÉNAT !

En résumé :

Michael Flynn a plaidé coupable

Premier succès de Trump au niveau législatif

Situation générale

La séance de vendredi a été turbulente sur les marchés financiers, avec un repli vers les valeurs défensives. Les obligations, l'or et le franc suisse se sont notamment appréciés au détriment des actions. Cela après que Michael Flynn, ex-conseiller de D. Trump, a plaidé coupable d'avoir menti au FBI en janvier dernier dans l'affaire de la supposée ingérence de la Russie dans la campagne présidentielle. La principale crainte est qu'il dénonce avoir reçu des ordres de Donald Trump en personne.

L'approbation en fin de soirée du projet de réforme fiscale américain par le Sénat a rassuré les investisseurs. Le projet, passé avec une majorité de seulement deux voix, prévoit une réduction de taxes pour un total d'environ 1'500 milliards de dollars. Il est basé sur l'idée que la stimulation de la croissance économique, avec plus de postes de travail et d'investissement, va finir par largement combler le trou budgétaire (1 trillions de dollars en plus sur 10 ans) et l'augmentation de la dette publique initialement créés.

Après quelques discussions et divers amendements pour harmoniser le texte final avec celui approuvé par la Chambre des représentants le 16 novembre dernier, il devrait finir par passer au Congrès avant la fin de l'année. Ce n'est pas si simple, certains voulant

par exemple un retour sur l'abandon de la souscription obligatoire à l'assurance maladie (Obamacare) d'autres rêvant d'autoriser à nouveau les forages pétroliers en Alaska. Mais un terrain d'entente devrait être trouvé, ce qui constituerait le premier succès obtenu par Donald Trump au niveau législatif depuis son élection. Pour les entreprises américaines, la coupe d'impôts pourrait signifier entre 5 et 8% de bénéfices supplémentaires.

La question est bien sûr combien de cet effet est déjà dans les cours boursiers. Généralement, décembre est un mois positif. Certes, l'indice mondial des actions a établi cette année un record de mois consécutifs haussiers, défiant les statistiques, mais nous estimons que la tendance reste favorable à court terme. L'économie va bien et les chiffres de l'emploi américain vendredi devraient aussi être bien orientés.



A part la journée de vendredi qui a pesé sur la performance hebdomadaire, une nouvelle ascension pour 9'500 points est à l'ordre du jour.

L'essentiel en bref

	USD/CHF	EUR/CHF	SMI	EURO STOXX 50	DAX 30	CAC 40	FTSE 100	S&P 500	NASDAQ	NIKKEI	MSCI EMERGING MARKETS
Dernier	0.98	1.16	9'274.55	3'527.55	12'861.49	5'316.89	7'300.49	2'642.22	6'847.59	22'819.03	1'115.94
Tendance	↓	→	→	↓	↓	↓	↓	↑	→	↑	↓
%YTD	-4.30%	8.37%	12.83%	7.20%	12.02%	9.35%	2.21%	18.02%	27.20%	19.38%	29.42%

(valeurs du vendredi précédant la publication)



FLASH BOURSIER

TITRES SOUS LA LOUPE



Aryzta
(ISIN : CH0043238366, prix : CHF 32.72)

La société publie ses résultats partiels pour le 1er trimestre s'achevant à fin octobre. Le chiffre d'affaires, bien qu'en repli de 5.5%, est légèrement mieux qu'attendu. Celui-ci a été impacté par des effets de change défavorables puisque le groupe publie ses chiffres en EUR.

Du côté de la croissance organique, là aussi, la publication est meilleure qu'attendu avec une valeur négative de -2.6% contre -3.8% attendue. Le marché nord-américain, qui représente plus de 45% des ventes, subit quelques difficultés suite à l'entrée d'un nouveau concurrent et aussi à cause d'une plainte déposée par le groupe McKee pour le préjudice encouru suite au retard dans la livraison de marchandises.

Malgré cela et hors effet extraordinaire, Aryzta retrouve une croissance organique positive en Amérique du nord après 13 trimestres négatifs. Le nouveau management devrait prendre prochainement des décisions sur la participation dans Picard. Indépendamment de l'issue de cette affaire, cela devrait permettre au groupe d'asseoir une nouvelle ligne stratégique plus affirmée.

Techniquement, la semaine passée aura permis au cours du titre de casser à la hausse la longue tendance baissière en place depuis 2014.

Acheter, objectif : la zone CHF 40 - 43.-



Altice
(ISIN : NL0011333752, prix : EUR 6.68)

Le cours du groupe fondé par Patrick Drahi a fondu de plus de 55% depuis le 3 novembre. En outre, les résultats trimestriels sont nettement inférieurs aux attentes. Ceci a déclenché une crise de confiance du marché et l'action est même retombée sous son prix d'introduction en bourse depuis mars 2014.

Mais l'endettement de près d'EUR 50 mrds reste la principale préoccupation et explique, pour une bonne part, les inquiétudes des investisseurs. Pour financer sa croissance dans les télécoms en France (SFR), au Portugal (Portugal Telecom) et aux Etats-Unis (Suddenlink et Cablevision), soit EUR 52 mrds d'acquisitions depuis 2014, Altice a recouru massivement à l'endettement.

Pour apaiser les marchés, la société a mis en œuvre un vaste plan de réorganisation et se concentre sur le désendettement.

Le groupe a annoncé vendredi un accord pour la vente de deux filiales en Suisse, d'une valeur d'entreprise de CHF 214 millions. D'autres cessions pourraient suivre. Patrick Drahi se serait ainsi résolu à revendre sa filiale en République dominicaine. L'actif pourrait valoir autour d'EUR 2.5 mrds.

A ce stade nous restons à l'écart en raison des inquiétudes sur l'impact à moyen terme de la stratégie d'Altice.

Auteurs :

Jean-Paul Jeckelmann,
CIO, CFA

Françoise Mensi,
Dr. ès sc. éco.

Pierre-François Donzé,
Licencié HEC

Julien Stähli,
MBF Boston University

Valentin Girard,
CFA

Contact :

Banque Bonhôte & Cie SA
2, quai Ostervald
2001 Neuchâtel / Suisse
Tél. +41 32 722 10 00
info@bonhote.ch
www.bonhote.ch

facebook.com/
banquebonhote

linkedin.com/company/
banque-bonh-te-&-cie-sa

twitter.com/
alexvincent

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.